

Procès-verbal de la 61^e AG de la société du parc zoologique du 18 juin 2020, 19.00 heures, bureau de Claus Hysek, rue de Boujean, Bienne

1. Salutations

Cette 61^e assemblée générale annuelle est ouverte par le président, Monsieur Hanspeter Habegger. Seuls les membres du comité sont présents, Andreas Philipp est excusé.

En raison de la situation actuelle liée au coronavirus, les membres ont été invités par écrit à donner leur avis sur les points de l'ordre du jour, et l'assemblée générale proprement dite a été annulée. 57 membres ayant le droit de vote ont se sont exprimés par écrit. Leurs voix sont représentées par M. Cédric Hysek

2. Procès-verbal de la 60^e assemblée générale 2019

Le procès-verbal de l'assemblée générale de l'année dernière a été approuvé à l'unanimité des membres ayant voté par écrit.

3. Rapport 2019 du président

Chers membres de la Société du parc zoologique,

Au vu de la situation particulière, nous avons décidé au sein du comité de malheureusement renoncer à tenir cette année notre 61^e assemblée générale sous sa forme habituelle. J'ai néanmoins préparé un rapport annuel cette année également.

J'ai une pensée en ce moment pour les membres de notre société qui nous ont quittés.

Quelques réflexions sur l'année qui vient de s'écouler: Pour le parc zoologique, ce fut une année calme et tranquille, mais tout de même avec quelques événements marquants. En automne, nos trois ratons laveurs se sont échappés. Ils ont rongé le filet dans la nouvelle partie de la volière et ont voulu profiter de la vue et du bon air sur l'arbre! Il a fallu 5 jours pour que le dernier soit à nouveau en terrain sûr. La volière est maintenant de nouveau à l'abri des évasions. L'entreprise de construction métallique Kocher a installé un fil métallique et un solide garde-animaux. Le 6 décembre s'est à nouveau tenue une superbe fête de St Nicolas, avec de nombreux enfants heureux. Nous tenons à remercier chaleureusement nos deux boulangeries, la boulangerie Grob de la rue Dufour et Buschinger Beck, de nous avoir généreusement offert les bonshommes de Saint-Nicolas et les pains d'épice, ainsi que Fritz Schütz pour son délicieux vin chaud. L'hiver, qui n'a pas vraiment été un hiver, sans neige et sans froid, a été calme. La clôture de l'enclos des cerfs Sika a été légèrement endommagée en février, un arbre étant tombé sur celle-ci durant une tempête. Les dégâts ont été rapidement réparés par l'entreprise Swissclôture. Un chantier s'est déroulé dans le parc au cours le printemps, nos canalisations d'égout devant être remplacées. L'entreprise Stettler a accompli le travail avec deux hommes durant trois semaines, à notre pleine satisfaction. C'est maintenant la conduite d'eau interne qui nous préoccupe, car elle est partiellement défectueuse. Cela concerne la section allant de l'enclos des chamois jusqu'à celui des bouquetins. Pour l'instant, l'eau coule grâce à un système temporaire et approvisionne ainsi les marmottes, les mouflons et les bouquetins. Notre objectif est de rétablir la canalisation cet été. Urs Aufranc,

membre du comité, a demandé l'établissement de différentes offres et gère ce travail important, c'est à dire coûteux. Nous espérons rouvrir le parc zoologique et nous sommes impatients de savoir quand cela sera possible. Car le parc est fermé aux visiteurs depuis le 16 mars 2020.

Je ne voudrais pas omettre de remercier tous les employés du parc et tous ceux qui nous aident par leur travail, ainsi que la ville de Bienne pour sa subvention de 120'000 francs. Nous avons assuré le bon fonctionnement de la Société du parc zoologique lors de quatre réunions du conseil d'administration, que mes collègues du comité en soient également remerciés. Je souhaite à tous une bonne année, de préférence sans coronavirus et toujours en bonne santé.

Votre Président

Hanspeter Habegger

Le rapport annuel du président a été approuvé à l'unanimité des membres ayant voté par écrit.

4. Rapport du trésorier

Le trésorier, le Dr Claus Hysek, a adressé aux membres par courrier le bilan et les comptes annuels.

Dans son rapport, il constate que les comptes de la société du parc zoologique se clôturent 2019 sur une perte de CHF 19'698,95, avec des recettes s'élevant à CHF 223'281,40 et des dépenses totalisant CHF 242'980,35. Bien que la perte soit plus élevée que l'année dernière, elle est beaucoup plus faible que les années antérieures, ce qui s'explique par la subvention de la ville, portée à CHF 120'000 depuis 2016. Le capital de la société s'élève à CHF 56.719,10. Le fonds de réparation contient CHF 60.000,00 et le total combiné des trois legs est encore de CHF 957.326,98.

Les legs ne peuvent être utilisés que pour l'embellissement et l'agrandissement du parc, non pour les dépenses courantes d'exploitation. Il faut rendre compte chaque année à chaque notaire mandaté de l'utilisation des fonds de ces legs.

Les cotisations permettent de payer les soins aux animaux, alimentation comprise. Les subventions doivent couvrir les salaires. Tout le reste, réparations et investissements inclus, doit être financé par des dons et des legs. L'association peut financer elle-même le parc zoologique à condition que les subventions pour les salaires nous parviennent. Leur disparition ou leur réduction remettrait en question l'existence du parc à court ou moyen terme.

Le détail des comptes peut être consulté auprès du trésorier.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

Le rapport des vérificateurs des comptes a été établi par MM. Theo Habegger et Willi Gasser et a été envoyé aux membres en même temps que le rapport du président. Les rapports du trésorier et des vérificateurs sont approuvés à l'unanimité des membres ayant voté par écrit. La décharge est ainsi accordée au trésorier et au comité.

6. Cotisation / budget 2020

La cotisation n'est pas modifiée et reste, comme l'année précédente, de CHF 20. La cotisation de CHF 20 a été approuvée à l'unanimité des membres ayant voté par écrit.

Le Dr Claus Hysek a établi le budget 2020, qui reste dans le cadre de l'année précédente et prévoit des charges de CHF 251'300.00. Des recettes des CHF 230'000.00 sont prévues. Il en résulte donc à nouveau une perte, de CHF 21'300.00.

Le budget a été approuvé à l'unanimité des membres ayant voté par écrit.

Le trésorier a simultanément également préparé un budget d'investissement pour les travaux à réaliser dans un avenir proche, qui seront financé par les legs existants:

Nouvelles canalisations d'eau et nouveaux câbles électriques: CHF 378'000.00 (selon ne première offre)

L'alimentation en eau des enclos des marmottes, des mouflons et des bouquetins est défectueuse. Dans cette zone, la conduite existante fuit et l'eau se perd. Il n'est pas possible de localiser la zone endommagée. Le tuyau a environ 60 ans. Après une inspection, la société Köhli, Spezialtiefbau, Kallnach, a établi des offres pour le remplacement des conduites d'eau et des câbles électriques. Il est en effet judicieux de poser simultanément des câbles électriques dans la fouille par mesure de précaution.

Transformation et rénovation du bâtiment principal, toilettes comprises, séparées pour les employés et les visiteurs, et installation d'une douche pour les employés: CHF 300'000.00 à 400'000.00 (estimation approximative des coûts, un premier projet sera établi au cours de l'année 2020)

Le bâtiment polyvalent doit être adapté aux exigences actuelles. Les locaux sont trop petits et les installations sanitaires plus actuelles. La crise du coronavirus a aussi montré que l'installation de douches pour les employés est clairement nécessaire. Hanspeter Habegger, Raphael Anetzhofer et Urs Aufranc rassembleront et hiérarchiseront les besoins. Une mise au net sera ensuite entreprise et des propositions élaborées.

7. Elections

Les vérificateurs des comptes actuels, Theo Habegger et Willi Gasser sont réélus pour une nouvelle année à l'unanimité des membres ayant voté par écrit.

8. Propositions des membres

Aucune proposition n'est parvenue dans les délais.

9. Divers

-

Le rédacteur de procès-verbal:

Le secrétaire

Rolf Iseli